

Communiqué : Responsabilité et dialogue pour mieux vivre la nature ensemble

Alors qu'une nouvelle saison de chasse vient de débuter, la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) et la MBF (Mountain Bikers Foundation) tiennent à alerter contre les actes de malveillances qui se multiplient à l'encontre des personnes qui pratiquent une activité de loisir dans la nature. Qu'ils s'agissent de vététistes ou de chasseurs, le constat est le même : Il y a une recrudescence de pièges et de sabotages en tout genre. Ces pièges sont imaginés pour blesser les hommes mais aussi les animaux.

La sécurité doit être assurée pour tous les usagers de la nature. Ce n'est pas négociable. La FNC et la MBF mettent tout en œuvre, en responsabilité, afin que la cohabitation entre les chasseurs, les vététistes mais aussi les randonneurs, les cavaliers... ne se transforme pas en conflits d'usage. La nature n'est pas à tout le monde mais chacun doit pouvoir y exercer sa passion en toute sécurité et dans le respect des autres.

La FNC et la MBF s'associent pour demander que le dialogue reprenne ses droits entre les usagers de la nature et leurs représentants. C'est bien l'objet de la convention nationale signée lors du Congrès de la chasse française à Saint-Malo, en mars 2020, entre la FNC et la MBF.

Ces actes de malveillance sont des infractions qu'il faut rendre public, signaler à la gendarmerie afin de les faire condamner par la justice.

Pour Raymond Cheminal, président de la MBF, *« depuis la signature de notre convention nationale MBF-FNC, nous avons bien travaillé ensemble notamment sur l'un de nos objectifs communs, la sécurité. Nous prenons très au sérieux la problématique des pièges car elle impacte tous les utilisateurs des sentiers (cavaliers, randonneurs, VTTistes, chasseurs...) en s'attaquant à l'intégrité physique des personnes et des animaux »*

Pour Willy Schraen, président de la FNC, *« on n'est pas obligé d'aimer la chasse ou de faire du VTT pour respecter la nature et tous ceux qui la pratiquent de manière légale. Je ne peux accepter que nos espaces naturels deviennent des zones d'insécurité pour tous ces usagers car quelques individus extrémistes règlent leur compte de la manière la plus abjecte qui soit. Je condamne avec fermeté ces pratiques d'un autre âge et j'appelle à l'apaisement ».*

Contact Presse :

Sophie Baudin, Responsable relations presse FNC

06 48 90 72 83 - sbaudin@chasseurdefrance.com

Julien Rebuffet, Elu référent chasse & cohabitation MBF

06 62 32 47 79 - julien@mbf-france.fr

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

A propos de la Mountain Bikers Foundation

La Mountain Bikers Foundation est une association nationale d'intérêt général, dont l'objet est de promouvoir, aux niveaux local, national, européen et international, le développement harmonieux du VTT, en tenant compte du respect dû à l'environnement, des exigences de sécurité des personnes, des attentes des pratiquants ainsi que des intérêts des professionnels et du respect des autres pratiques. La MBF défend également, au niveau local comme au niveau national et européen, la liberté de circuler à VTT dans les sites et espaces naturels destinés à être ouverts au public, que ce soit par des VTT musculaires ou à assistance, par des actions de communication, de prévention, de formation, de médiation et, également, des actions judiciaires. Forte d'adhérents issus de toutes les sensibilités du VTT (particuliers, clubs, industriels...), la MBF est déployée sur tout le territoire national, au plus près du terrain grâce à son réseau de bénévoles. En savoir plus : <http://mbf-france.fr/> et sur les réseaux sociaux MBF